

La Vallée du Paradis

Descriptif

Randonnée équestre dans la magnifique vallée du Paradis dans le Haut-Atlas, au nord d'Agadir. Notre circuit part de la côte Atlantique pour atteindre des altitudes proches de 2000 m. Vues splendides sur les vallées profondes et encaissées, passages dans des gorges, au cœur des palmeraies, sur des sentiers fréquentés seulement par les villageois. Quelques franchissements à pied sont inévitables.

Les flancs de montagnes sont couverts de cultures d'amandiers en terrasses et de plantes aromatiques (thym, lavande, romarin...) qui permettent aux populations Berbères de produire un excellent miel. Les villages (douars) à flanc de montagne, ou dans les palmeraies qui bordent les oueds, en fond de vallées, sont bâtis en pierres, les toits sont en torchis.

Les nuits prévues chez l'habitant nous permettent d'assister à la fabrication de l'huile d'argan, à la cuisson du pain dans un four traditionnel et de goûter à l'amlou, spécialité gastronomique faite de miel, d'huile d'argan et d'amandes pilées.



Programme



Jour 1 : vol vers Agadir (à votre charge), accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel pour une première nuit à Agadir.

Jour 2 : Iwllite - Tadrine

Nous prenons la route pour les écuries à Iwllite à 27 km au nord-est d'Agadir. Notre randonnée débute par un sentier qui monte dans les premières montagnes dominant l'océan. Nous traversons une région cultivée et parsemée de petits villages (douars), puis nous rejoignons le début de la vallée du Paradis, où nous faisons notre halte pique-nique. Baignade possible. L'après-midi, nous suivons cette vallée jusqu'à la palmeraie de Tadrine. Nuit chez l'habitant.



Jour 3 : Tadrine - Tanite

Nous reprenons notre chemin dans la palmeraie que traverse un petit oued, source de fraîcheur. Nous sommes plongés dans un défilé étroit. Dans quelques parcelles de jardins sont cultivés oliviers, palmiers et lauriers roses. Nous arrivons au village d'Aguerd pour une halte-baignade. Nous suivons la rive de l'oued jusqu'au douar de Tanite, dernier village de la palmeraie. Bivouac à la sortie du village.

Jour 4 : Tanite - Timoulay

Le matin, nous prenons le chemin des pèlerins vers le marabout de Sidi Brahim ou Ali. Le sentier grimpe régulièrement et la végétation se raréfie, ne laissant que quelques arganiers et thuyas. Franchissement d'un col à 1200 m. Nous redescendons vers un village, puis nous grimpons à nouveau vers un deuxième col à 1300 m. Vaste panorama sur la vallée d'Ankelout. Ensuite nous redescendons vers l'oasis de Tizgui. L'après-midi, notre chemin continue à travers les plantations d'amandiers et les champs jusqu'au village de Timoulay. Nuit chez l'habitant.

Jour 5 : Timoulay - Tourarine

Après les villages d'Izouaghaz et de Tassila, nous regagnons de l'altitude en passant le col de Tizi Izouarhne à 1300 m, puis vers l'ouest en suivant la piste des crêtes, avec un magnifique panorama. Bivouac dans la forêt.

Jour 6 : Tourarine - Abouda

Direction la côte Atlantique en passant les villages berbères de Tourarine et Timzguida Oufia. L'après-midi pour arriver sur la plage d'Aghroud, nous empruntons un sentier en descente, nous profitons des grandes plages pour quelques grisants galops. Nuit à l'hôtel près de la plage.

Jour 7 : Abouda - Iwlite

Dernier jour de randonnée, nous quittons la côte pour rejoindre une ancienne piste qui relie des villages isolés. Arrivée aux écuries en début d'après-midi, déjeuner puis transfert à Agadir. Nuit à l'hôtel.

Jour 8 : transfert à l'aéroport d'Agadir et vol de retour.



Départ	Retour	Prix hors vols
24.03.2024	31.03.2024	920 €
31.03.2024	7.04.2024	920 €
26.05.2024	2.06.2024	920 €
8.09.2024	15.09.2024	920 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Baroud

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante, hébergements en bivouac et chez l'habitant, bagages transportés d'étape en étape par un véhicule logistique. Quelques passages de marche à pied. Cuisine traditionnelle berbère délicieuse et variée.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage chaud, 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, lingettes parfumées, papier toilette, crème solaire, lampe électrique frontale, couteau de poche (impérativement dans le bagage de soute), gourde, appareil photo.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Taroudant, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont, mois par mois : mars 12-26°, avril 15-29°, mai 19-32°, juin 22-35°, septembre 22-35°, octobre 19-31°.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, un passeport en cours de validité est nécessaire.

Prix

Le prix comprend les transferts, les nuits d'hôtel en chambres doubles, la randonnée équestre, les tentes, tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas les billets d'avion, l'assurance multi-risques, les pourboires, les dépenses personnelles, le déjeuner du jour 8 en cas de départ dans l'après-midi.

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 2 cavaliers et d'un maximum de 10 cavaliers.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 100 à 300 dirhams (10 à 30 €) par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Le poids maximum pour cette randonnée est de 85 kg.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix de la randonnée hors vols, plus la partie non-remboursable du billet d'avion.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

